Le Lac de l'Oeuf

Une randonnée proposée par MALRIF

Du bourg de Saint-Privat d'Allier, vous marchez sur le chemin de Saint-Jacques jusqu'au Lac de l'Oeuf, un ancien cratère comblé par une tourbière. Au retour, la descente vers Dallas et le Villard vous apportera des vues lointaines sur les environs.

▲ Difficulté :





Randonnée n°3958

Ö Durée : 4h 00
☑ Distance : 10,40 km
☑ Dénivelé positif : 346 m
➢ Dénivelé négatif : 341 m

Commune: Saint-Privat-d'Allier (43580)

Facile

Description

Du centre bourg, suivre la D589, surplombant un terrain de tennis, en direction du Puy-en-Velay.

- (1) Avant les dernières habitations, quitter la D589 pour suivre à droite une petite route goudronnée en descente.
- (2) Traverser la passerelle sur le ruisseau du Rouchoux et attardez-vous quelques instants pour admirer l'ancien moulin de Pique-Meule. Entamer la montée en suivant le sentier en lacet qui s'élève dans les bois pour rejoindre un large chemin plat perpendiculaire.
- (:3) Partir à droite et poursuivre l'ascension jusqu'au village du Chier. Traverser l'espace central du village en passant devant la mairie (tables de pique-nique couvertes à proximité). Poursuivre en ligne droite pour rejoindre la D589.
- (4)Traverser la D589 (**prudence!**) pour entamer une longue montée sur la petite route en face. Rester en ligne droite sur le bitume jusqu'à la lisière de forêt.
- (5) Pénétrer dans le bois en suivant le chemin en terre dans le prolongement de la route.
- (6) À l'intersection avec une route, suivre cette dernière à gauche sur environ 170m. Laisser cette route pour prendre <u>le deuxième</u> chemin à droite (l'entrée de ce chemin se situe juste avant une table d'information bien visible à droite de la route) pour longer le Lac de l'Oeuf.
- (7) Ignorer un premier chemin herbeux qui est à gauche dans un virage.
- (8)Parvenir à un croisement au poteau indicateur "La Baraque alt. 1810m". Ignorer le chemin partant à droite pour continuer tout droit. Attention, <u>juste après</u>, prendre le chemin à gauche. 850m après, déboucher sur la route quittée précédemment.

Suivre cette route à droite sur environ 230m pour ensuite la quitter en prenant le premier chemin à gauche pénétrant dans les bois (à l'entrée poteau indicateur "Rougeac Le Clos des pierres rouges"). Parvenir à une intersection.

- (9) Tourner à gauche pour descendre par un chemin en sous-bois. Dans la descente, le chemin laisse place à une route goudronnée qui permet de rejoindre le hameau de Dallas.
- (10) Le traverser pour rejoindre la D589. La traverser (prudence!) en

Points de passages

D/A Parking derrière le garage Jobert
N 44.990317° / E 3.678379° - alt. 878 m - km 0

1 Quitter la D589

N 44.990342° / E 3.680972° - alt. 881 m - km 0.3

2 Passerelle

N 44.992702° / E 3.682823° - alt. 887 m - km 0.62

3 Carrefour de la boucle

N 44.991536° / E 3.685859° - alt. 947 m - km 1.01

4 Traversée de la D589

N 44.987902° / E 3.698202° - alt. 1 055 m - km 2.45

🌓 5 Entrée du bois

N 44.994003° / E 3.7105° - alt. 1 159 m - km 3.69

6 Intersection avec une route

N 44.995858° / E 3.716205° - alt. 1 206 m - km 4.2

7 Dans le virage, ignorer un chemin herbeux à gauche

N 44.998407° / E 3.719794° - alt. 1 211 m - km 4.65

8 Croisement au poteau "La Baraque alt. 1810m"

N 44.997728° / E 3.722299° - alt. 1 211 m - km 4.87

9 Bifurcation à gauche

N 45.005118° / E 3.710976° - alt. 1 179 m - km 6.37

10 Dallas

N 44.998976° / E 3.696335° - alt. 1 002 m - km 7.81

11 Dans le village, 2ème route goudronnée à gauche

N 44.995819° / E 3.687306° - alt. 957 m - km 8.72

N 44.990325° / E 3.678379° - alt. 878 m - km 10.4

D/A Parking derrière le garage Jobert

prenant la direction "Le Villard" indiquée par un panneau.

(11) Dans le village du Villard, prendre <u>la deuxième</u> route goudronnée à gauche. À la sortie du village, 100m après le virage, prendre un chemin qui descend sur la gauche (panneau "Croix du Grand rocher" à son entrée). En bas de la descente, le chemin marque un virage en épingle à cheveux, le suivre à droite pour remonter jusqu'à une intersection. Aller à droite (ignorer un chemin à gauche qui grimpe) et poursuivre sur 50 mètres pour parvenir à nouveau à un croisement déjà emprunté à l'aller.

(3) Au poteau indicateur, descente à droite sur le sentier emprunté à la montée et retrouver ainsi le bourg de Saint-Privat d'Allier (D/A).

Informations pratiques

Notez que, si une description est proposée sur cette fiche, elle n'est pas toujours suffisante. Vous ne devez pas partir sans emporter avec vous une carte qui pourra vous donner un sens de direction en cas de doute.

Le "Lac de l'Oeuf" n'est pas un lac. Vous n'y trouverez de l'eau que s'il a vraiment beaucoup, beaucoup plu. Il s'agit en fait d'une tourbière située dans une dépression.

A proximité du Lac de l'oeuf, le chemin peut être boueux après une période de pluie.

En cas de pluie, tables de pique-nique couvertes devant la mairie du Chier.

A proximité

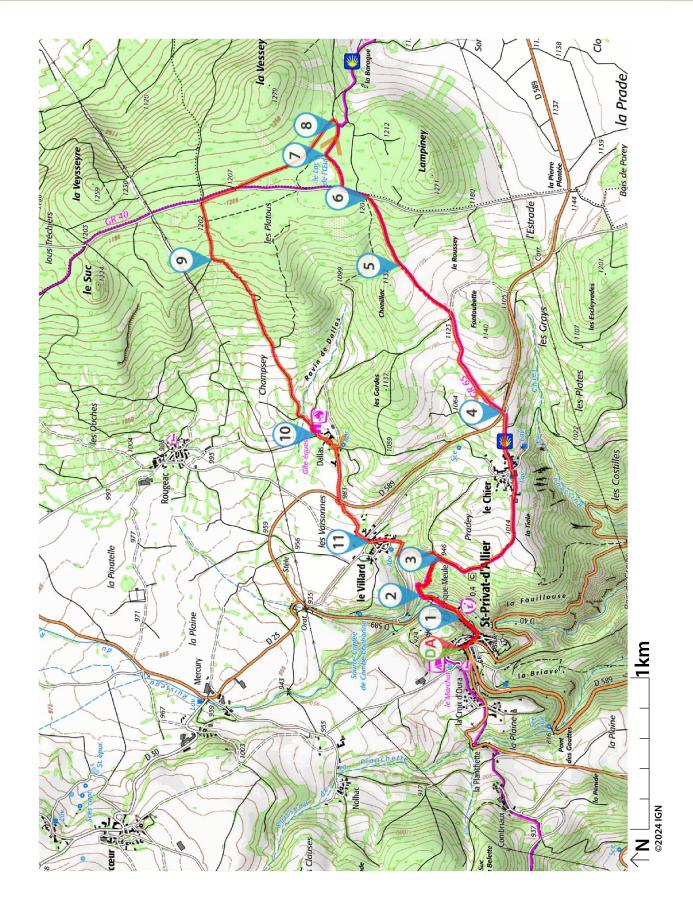
Saugues: la ville et le musée de la Bête du Gévaudan.

Descente en eaux vives en canoë ou en raft sur l'Allier.

La chapelle et la tour de Rochegude.

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-le-lac-de-l-oeuf/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.